

BULLETIN DE RESERVATION

NOM _____ PRENOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____
PAYS _____
TEL FIXE _____ TEL MOBIL 1 _____
@MAIL _____ TEL MOBIL 2 _____
IMMATRICULATION VOITURE 1 _____

Liste des participants au séjour

(nom – prénom – date de naissance)

Hébergements choisis

- mobil home 2 chambres avec wc et sanitaire Tente Escapade 2 chambres 28m² sans wc et sans sanitaire Tente Lodge Woody 25m² sans wc et sans sanitaire Mobil home Clim + TV + wifi

Destination choisie

- La Brise Le Clos du Rhône La Clape La Garenne
 L'Espiguette Le Roussillon

Nombre de nuits : **Arrivées et départs tous les jours en basse saison, 2 nuits minimum**

Date d'arrivée : __ / __ / 20__ après 14:00 Date de départ : __ / __ / 20__ avant 12:00

Options demandées

- Ménage mobil home : 80€ location de draps tissus lit 160 __ lit 140 __ lit 80 __
 Ménage Tentes : 50€ location kit BB animal chien ou chat
 emplacement requis : 25€ emplacement cote à cote : 15€
 assurance annulation : 3% du prix du séjour (cf CGV sur site web)

Prix du séjour = _____ x 3% = _____

Mode de paiement

- virement bancaire
 chèque bancaire ou postal **IBAN** FR76 3000 4002 4900 0103 3448 481 **BIC** BNPAFRPPXXX

Conditions de réservation

La réservation n'est confirmée qu'à réception de ce contrat dûment rempli avec un acompte de 20% du montant du séjour + assurance annulation (facultative), Le solde du séjour est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour,

je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et m'engage à les respecter.

Le __ / __ / 20__ à _____

Signature du client précédée de la mention
« Lu et approuvé »



Conditions Générales de Vente

Réservation :

Votre réservation deviendra effective à réception de votre contrat de réservation dûment rempli, daté, signé, précédé de la mention « Lu et approuvé » accompagné d'un acompte de 20% du montant + assurance annulation (facultative). L'intégralité du solde est à régler 30 jours avant votre arrivée, dans le cas contraire la location sera considérée comme annulée d'office et toutes les sommes versées seront acquises par BUY FOR RENT SAS. Avant de nous réexpédier le bon de réservation, nous vous conseillons de nous contacter par mail ou par téléphone afin de vérifier la disponibilité des hébergements. Les modes de paiement acceptés sont les suivants : chèques, cartes bancaires, virement bancaires.

Les prix indiqués comprennent la location de l'hébergement, l'eau, le gaz et l'électricité ainsi que l'accès aux installations et activités non payantes du camping choisi. La taxe de séjour est à régler sur place le jour de votre arrivée ; cette taxe est variable selon les communes et est applicable à toute personne de plus de 18 ans.

Caution :

tente Lodge Woody 250€ tente Escapade 200€ mobil home 250€

Les cautions hébergement/ménage vous seront demandées à votre arrivée en garantie d'une restitution de l'hébergement en bon état. Cette caution vous sera restituée le jour de votre départ, après contrôle inventaire et propreté et sous réserve de l'état de l'hébergement.

Vous pouvez souscrire à une option Ménage payable à la réservation ou durant votre séjour jusqu'à 48h avant votre départ.

Responsabilité du locataire :

Le locataire contractuel (nom indiqué sur le formulaire de réservation) s'engage à utiliser et faire utiliser par les personnes qui l'accompagnent, les équipements et installations des hébergements et des lieux d'une manière générale conformément à leurs destinations et usages normaux. Il s'engage notamment à laisser son hébergement et son emplacement dans un bon état lorsqu'il le quitte à la fin du séjour. Toute dégradation des locaux, perte ou destruction des éléments mobiliers qui garnissent les hébergements ou les bâtiments et installations du camping, engage de plein droit la responsabilité de leur auteur. Le locataire contractuel de l'hébergement est considéré comme personnellement responsable de tous les dommages, pertes, dégradations, troubles ou nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou qui lui rendent visite? Le locataire contractuel de l'hébergement s'engage également à respecter et à faire respecter le règlement intérieur du camping, dont il reconnaît avoir pris connaissance. Lorsqu'un locataire trouble ou causes des nuisances aux autres résidents ou atteint l'intégrité des installations communes, le camping partenaire se réserve le droit de mettre un terme immédiat à son séjour sans versement d'aucune indemnité et sans préjudice des demandes en réparation que le camping partenaire et les tiers pourraient faire valoir à son encontre. Il en irait de même si le camping partenaire ou le représentant de Buy for Rent SAS devaient constater une occupation abusive de l'hébergements (nombre de personnes occupants supérieure à la capacité autorisée de l'hébergement). Le locataire atteste qu'il est titulaire auprès de son assureur d'un contrat de responsabilité civile couvrant les dommages causés aux biens loués ou confiés. Une attestation peut être demandée à tout moment.

Responsabilité de Buy for Rent SAS et du camping partenaire :

La responsabilité de Buy for Rent SAS et du camping partenaire, au-delà de sa responsabilité légale, ne saurait être engagée en cas de :

- vol, perte, dommage ou dégradation d'effets personnels de quelque nature qu'il soit, pendant ou suite à un séjour,
- panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture de certaines installations du camping lorsque celles-ci sont indépendantes de sa volonté et liées à des cas de force majeure.
- mesures ponctuelles prises par la Direction du camping, de limitation d'accès à certaines installations, y compris vestiaires et piscine, lorsqu'elles sont rendues nécessaires par le respect des normes de sécurité ou des travaux d'entretien périodique.
- dommages causés ou subis par les véhicules des résidents stationnant et circulant dans l'enceinte du camping, même dans l'hypothèse où ceux-ci ont été expressément autorisés à y pénétrer.
- Modification du planning d'animation ou des activités proposées, fermeture temporaire des installations pour des raisons indépendantes de la volonté du camping.

En basse saison, pour des raisons liées à la fréquentation, le camping se réserve le droit de modifier ou supprimer certaines installations, aménagements, prestations ou animations prévues. Pour toute réservation en basse saison, nous vous conseillons de prendre contact avec le camping pour valider ces points.

Assurance annulation et interruption de séjour :

Il est recommandé de souscrire à l'assurance annulation proposée. L'assurance annulation est égale à 3% du montant global du séjour.

- La prime d'assurance doit être intégralement payée à la réservation du séjour et est non remboursable.
- En cas de sinistre, vous devez aviser la compagnie dans les 5 jours suivants le sinistre.
- Les conditions générales complètes de l'assurance d'annulation sont disponibles sur simple demande ou consultable en ligne sur le site www.oh-campings.com
- L'assurance annulation et interruption de séjour rembourse l'intégralité des sommes versées à J-30 avant la date de départ du séjour.

Droit à l'image :

Lors de votre séjour, vous pouvez être photographié et apparaître dans toutes nos publications et tout type de support. Le simple fait d'accepter nos CGV, entraîne l'acceptation de paraître sur nos supports publicitaires, papier ou internet. En cas de refus, vous devez nous le notifier par @mail à l'adresse suivante :

contact@oh-campings.com

Oh! Campings est une marque de Buy for Rent SAS